

novembre 2008  
N° 105  
Les annales de la recherche urbaine

Thème libre

PUCA



# La maîtrise d'œuvre sociologique des Jardins d'Éole

Comment construire une gestion publique ?

Yann Renaud  
Stéphane Tonnelat

Du printemps 2003 au printemps 2007, la réalisation du parc des Jardins d'Éole (XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris) a fait l'objet d'une « maîtrise d'œuvre sociologique ». Cette initiative a permis une forme originale de collaboration entre sociologues, services municipaux, paysagiste et architectes, élus, associations et habitants autour de l'aménagement d'un équipement public. Nous voudrions revenir sur cette expérience sociologique aux résultats mitigés pour questionner la place des sciences sociales dans les projets urbains. Sont-elles plus utiles du côté de la maîtrise d'œuvre que de la maîtrise d'ouvrage ? Ces deux positions n'ont pas les mêmes avantages, mais toutes deux ne sont exemptes d'inconvénients, pour certains contextuels, d'autres procéduraux ou structurels.

## Le contexte de travail

Situés aux confins du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, entre les voies ferrées de la gare de l'Est et la rue d'Aubervilliers, les Jardins d'Éole, un nouveau parc de quatre hectares, sont le fruit d'une longue histoire de mobilisation politique et associative. En 1992, anticipant sur la fin du chantier de la ligne E du RER (ligne EOLE) qui devait occuper cette ancienne zone d'activités ferroviaires jusqu'en 1997, le candidat à la députation du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, Daniel Vaillant, promet d'y implanter à terme un grand parc qui s'appellerait Les Jardins d'Éole. Mais la SNCF, propriétaire du site, entend pour sa part y poursuivre ses activités. En 1997, avec d'autres associations et des élus du quartier, quelques habitants se mobilisent au sein de l'association « les Jardins d'Éole » pour la réalisation du parc promis par celui qui, entre-temps, est devenu député-maire de l'arrondissement. S'engage alors une longue bataille faite de manifestations, de fêtes revendicatives, de réunions publiques, d'échanges de courriers et de pressions politiques, puis de négociations avec la SNCF pour obtenir que l'espace vert promis soit

aménagé sur toute la surface du terrain. Entre-temps, les bâtiments abandonnés du site en friche se peuplent du petit monde de la drogue (*dealers* et usagers, toxicomanes et prostitués) mais aussi des enfants et des mères du quartier pour qui ce terrain vague est un rare espace libre.

Outre les questions de toxicomanies, les quartiers Flandres-Aubervilliers et La Chapelle connaissent les problèmes des quartiers populaires en déclin des centres urbains anciens et une intense mutation socio-urbaine. Les espaces publics urbains ou privatifs et l'habitat locatif, privé et ancien ou social et récent, sont souvent dégradés, reléguant les enfants des familles nombreuses dans la rue. Depuis quelques années, le quartier fait l'objet de politiques publiques de réhabilitation et de renouvellement du bâti et de requalification des espaces publics. En 2002, la population active, composée pour plus de la moitié d'employés de service et d'ouvriers, présente un taux de chômage supérieur à 20 %, l'un des plus forts de Paris *intra-muros*. La population des jeunes actifs y est sous qualifiée, l'activité économique locale est en baisse et l'emploi de proximité se raréfie. La population des habitants comprend une part importante d'étrangers non-communautaires (14,8 % de la population totale), majoritairement composée de ressortissants de l'Afrique sub-saharienne (25,5 % des étrangers non-communautaires), de l'Algérie (17,5 %), de la Tunisie, du Maroc et de la Chine (environ 10 % chacun, ces derniers en nette augmentation) et du sub-continent indien (4 %). Elle est également l'objet d'une modification substantielle par l'arrivée d'une population d'habitants plus aisés accédant à la propriété ou au logement public intermédiaire (Ville de Paris, 2002, 2003).

Par leur présence importante, leur visibilité dans les espaces publics et les nuisances et insécurités qu'elles génèrent, la toxicomanie et l'existence d'une « scène de la



Pierre-Yves Brunaud

Le terrain et le début du chantier

drogue » entre Stalingrad et Barbès sont un sujet de préoccupation prépondérant des habitants. Erigé en problème de santé et de sécurité publique, elles structurent les prises de positions des élus et des associations de façon parfois violemment antagoniste. Plusieurs initiatives locales privées (maraudes citoyennes), associatives ou municipales (coordination des acteurs professionnels du secteur, des acteurs associatifs et des habitants, Panel Citoyen) ont tenté d'y répondre, tantôt dans une posture répressive, sécuritaire ou paternaliste, tantôt dans une posture préventive, sanitaire et sociale (Coppel, 2003).

Le site une fois promu parmi les enjeux électoraux de la campagne municipale de 2001, les candidats à l'Hôtel de Ville défilent devant la friche. Bertrand Delanoë inscrit la réalisation d'un parc sur l'ensemble du terrain à son programme de mandature. Après son élection, la préparation du concours de maîtrise d'œuvre ouvre une période de concertation entre élus, services techniques et associations pour élaborer le cahier des charges de l'opération. Le parc est d'abord défini comme un « espace paysager d'activités », destiné à accueillir les jeux des plus jeunes habitants du quartier, mais aussi les nombreuses initiatives développées par les adultes (fêtes de quartier, jardins partagés, animations culturelles) qui manquent de place. Prenant conscience de l'ampleur des attentes des habitants sur ce parc et de l'intérêt de bénéficier de leur connaissance intime du quartier pour concevoir, aménager et gérer le futur espace vert, la direction des parcs et jardins demande que

les projets des équipes de maîtrise d'œuvre candidates intègrent le travail d'un sociologue et prévoient le « projet de vie » du futur parc. En 2003, le concours est lancé. Le jury, comprenant un membre de l'association des Jardins d'Éole, représentant les habitants et les associations du quartier, et une sociologue chargée de juger de la contribution et de l'apport du sociologue dans le projet, retient l'équipe du paysagiste Michel Corajoud. L'articulation entre le dessin et l'analyse sociologique des usages déjà existants dans la friche est due à Isaac Joseph, sociologue urbain, enseignant à l'Université Paris X-Nanterre, malheureusement décédé avant de transformer ses observations en recommandations pratiques. En février 2004, nous lui succédons au moment où l'équipe de maîtrise d'œuvre doit élaborer le plan détaillé du parc sur la base de l'esquisse de concours, en vue du lancement des appels d'offres aux entreprises. Nous tentons alors de prolonger son travail sur le plan opérationnel, essayant d'intégrer les ambitions théoriques et pratiques qu'il nous avait transmises dans son enseignement (Joseph, Cefai, 2007).

### Une maîtrise d'œuvre sociologique ? Essai de positionnement dans le jeu des acteurs

Nous arrivons dans le projet à un moment délicat pour la définition de notre mission. D'une part, le dessin était déjà